

Plateforme pédagogique



Novembre 2021

Table des matières

Introduction	3
1. Le CPE Chez-nous chez-vous	4
1.1 La mission et les valeurs du CPE.....	5
1.2 La qualité des services : l'apport de tous	6
1.3 Le respect de l'environnement.....	6
2. Les différents programmes adoptés par le CPE	7
2.1 Le programme éducatif <i>Accueillir la petite enfance</i>	7
2.2 Le cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i>	7
2.3 Le programme <i>Brindami</i>	8
2.4 Le programme <i>Vers le pacifique</i>	8
3. L'application concrète des programmes dans le CPE	9
3.1 L'intervention éducative	9
3.2 L'application concrète des principes directeurs du programme éducatif <i>Accueillir la petite enfance</i>	9
3.3 L'intégration des enfants à besoins particuliers.....	13
3.4 L'intégration des enfants vulnérables	14
4. La collaboration entre le personnel éducateur et les parents	15
5. Une journée au CPE.....	17
5.1 Horaire type des activités quotidiennes.....	17
5.2 Les différentes activités de la journée	18
5.3 Les activités de routine et de transition.....	19
6. L'aménagement des lieux.....	20
6.1 L'aménagement physique des lieux	20
6.2 Les pratiques privilégiées pour un local sécuritaire et hygiénique	21
ANNEXE 1 – Les groupes multiâges en garderie	23
ANNEXE 2 – Le programme éducatif <i>Accueillir la petite enfance</i>.....	25
ANNEXE 3 – Les concepts du cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i>.....	27
ANNEXE 4 – Thèmes des ateliers de <i>Brindami</i> et <i>Vers le Pacifique</i>.....	28
ANNEXE 5 – Hygiène personnelle	30

Introduction

La plateforme pédagogique du Centre de la petite enfance (CPE) Chez-nous chez-vous sert de référence pour le personnel éducateur et les parents de même que pour les partenaires de la communauté qui souhaitent élaborer des projets avec le CPE. Les pratiques éducatives qui y sont préconisées visent à offrir un milieu de vie stimulant aux enfants qui le fréquentent.

Cette plateforme pédagogique a pour principale assise le programme éducatif produit par le ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance*¹. Un autre document produit par le ministère de la Famille est utilisé, *Gazelle et Potiron*, un cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance². Un chapitre du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*³ faisant suite à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* a une pertinence pour le développement de la plateforme pédagogique. Afin d'aider les enfants à développer des comportements sociaux adéquats, le CPE utilise aussi le programme *Brindami* développé par le Centre de psychoéducation du Québec (CPEQ)⁴ ainsi que le programme *Vers le pacifique* développé pour les enfants de 4 ans par l'Institut pacifique⁵.

Le CPE Chez-nous chez-vous est présenté brièvement dans une première partie alors que les principaux éléments théoriques des programmes retenus par le CPE le sont dans une deuxième partie. Le cœur de la plateforme pédagogique, soit les paramètres de l'incarnation de ces programmes dans les pratiques du CPE, constitue la troisième partie. La nécessaire collaboration entre les parents et le personnel éducateur est mise en valeur dans la quatrième partie. Les caractéristiques de la vie quotidienne au CPE et de l'organisation des lieux où vivent les enfants en lien avec leur impact pédagogique sont présentées dans les deux dernières parties.

¹ Ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*, 2019, 196 p. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf.

² Ministère de la Famille, *Gazelle et Potiron, Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*, 2017, 116 p. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf.

³ *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance chapitre*, Chapitre I.2 Programme éducatif, articles 6.9 à 6.14. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-4.1.1%2c%20r.%202>.

⁴ <http://www.cpeq.net/offre/programmes/brindami/>

⁵ <https://institutpacifique.com/milieu-educatif/programmes-pedagogiques/vers-le-pacifique-au-prescolaire-4-ans/>

1. Le CPE Chez-nous chez-vous

Le CPE Chez-nous chez-vous est établi dans le quartier Villeray depuis 1977. D'abord une garderie populaire, il est officiellement devenu un CPE en 1999. À la première installation de la rue Berri est venue se joindre, en septembre 2001, une deuxième installation sur la rue de Castelnau. La troisième installation, Lajeunesse, installée au 3^e étage du bâtiment de la rue Berri, ouvre ses portes en 2022.

Le CPE est une corporation sans but lucratif géré par un conseil d'administration formé de neuf personnes dont six parents, deux membres du personnel et un membre de la communauté. Les parents sont élus en assemblée générale tandis que les membres du personnel sont nommés par leurs pairs.

Le CPE détient un permis d'opération du ministère de la Famille pour chacune de ses installations pour un total de 198 enfants vivant, pour la grande majorité, dans le quartier Villeray.

Installation Castelnau – 70 places

Groupe d'âge	Nombre de groupes	Nombre d'enfants
0 à 17 mois – pouponnière	1	10
18 mois à 36 mois – 2 ans	3	24
36 mois à 48 mois – 3 ans	2	16
48 mois et plus – 4 ans et +	2	20

Installation Berri – 78 places

Groupe d'âge	Nombre de groupes	Nombre d'enfants
0 à 17 mois – pouponnière	1	10
18 mois à 36 mois – 2 ans	3	24
36 mois à 48 mois – 3 ans	2	16
18 mois à 60 mois – multiâge	1	8
48 mois et plus – 4 ans et +	2	20

Installation Lajeunesse – 50 places

Groupe d'âge	Nombre de groupes	Nombre d'enfants
18 mois à 48 mois – multiâge	5	40
48 mois et plus – 4 ans et +	1	10

Le conseil d'administration du CPE a choisi de généraliser la pratique des groupes multiâges⁶ dans la nouvelle installation Lajeunesse après en avoir évalué les forces et les défis pédagogiques⁷. Ce n'est cependant qu'à partir de 2022 qu'une réflexion fondée sur la pratique pourra se faire et être intégrée dans le développement continu de la plateforme pédagogique.

1.1 La mission et les valeurs du CPE

Le CPE a pour mission d'offrir un milieu de vie chaleureux, stimulant et de qualité aux enfants qui le fréquentent, en assurant leur santé, leur sécurité, leur développement et leur bien-être. Le CPE s'est doté, il y a déjà plusieurs années, d'un ensemble de valeurs à mettre de l'avant dans son approche pédagogique, des valeurs qui sont fortement interreliées.

- Le respect de soi, des autres et de son environnement. Viser l'atteinte de cette valeur, c'est reconnaître l'unicité de chacun et faire preuve d'ouverture aux différences.
- Le plaisir et la créativité. L'enfant apprend par le jeu. Le plaisir qu'il y ressent lui permet de développer plusieurs compétences, dont sa créativité.
- L'estime de soi et la confiance en soi. Développer une image positive de soi en reconnaissant et en acceptant ses forces et ses limites est une base essentielle pour l'avenir.
- L'autonomie. Encourager l'autonomie chez l'enfant lui permet de reconnaître ses besoins dans le respect de ceux des autres.
- La collaboration. S'entraider en conjuguant les forces et les différences de chacun permet aux enfants de progresser alors que parents et personnel éducateur collaborent pour les soutenir.
- L'empathie et la tolérance. Apprendre à vivre en société de manière harmonieuse nécessite le développement de plusieurs capacités : reconnaître ses émotions et celles des autres, apprendre à se mettre à la place de l'autre, faire des compromis.

Les activités proposées tiennent compte de la mission et des valeurs du CPE et permettent à chaque enfant de s'épanouir, de réaliser des apprentissages, d'acquérir des connaissances, de développer sa créativité, son autonomie, son sens du respect et des responsabilités. Le personnel prend les moyens nécessaires pour accueillir l'enfant et répondre à ses besoins :

- En offrant un milieu de vie propice à son développement optimal de la naissance à son entrée à l'école;
- En organisant et en structurant les lieux et le matériel de manière à soutenir ses apprentissages et son développement global;
- En offrant des activités structurées répondant aux besoins de développement de chacun;

⁶ Le choix orthographique pour le terme multiâge comme nom ou comme adjectif est celui de l'accord habituel en nombre, soit le singulier pour le multiâge ou le pluriel pour les groupes multiâges.

⁷ On trouve à l'Annexe 1 le texte d'un article de la revue *Naître et Grandir* qui précise les enjeux particuliers des groupes multiâges.

- En l'encourageant et le soutenant dans l'exploration, la curiosité, le jeu libre ou celui amorcé par lui ou d'autres enfants;
- En l'observant pour prévenir les difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale;
- En favorisant les interactions positives envers lui et les autres enfants;
- En favorisant, entre les parents et le personnel éducateur, une communication continue et des interactions constructives centrées sur le développement de l'enfant.

Dans le but de favoriser l'égalité des chances, le CPE contribue à la socialisation des enfants en plus d'apporter un appui aux parents et de faciliter l'entrée à l'école.

1.2 La qualité des services : l'apport de tous

Afin de soutenir le développement de la qualité et d'assurer l'évolution de la pédagogie, le CPE compte sur un conseil d'administration majoritairement composé de parents ainsi que sur une équipe de direction composée d'une direction générale, de directions d'installation et d'une direction administrative. Une responsable de l'alimentation dans chaque bâtiment se joint à une équipe d'éducatrices d'expérience qui bénéficient de temps de libération permettant de planifier et d'organiser leurs interventions ainsi que leurs activités et le matériel à y offrir. La direction d'installation soutient son équipe, notamment en élaborant et en assurant le suivi d'un plan d'intervention pour chaque enfant ayant des besoins particuliers.

Le travail en équipe est favorisé par la tenue de réunions d'équipe qui ont pour objectif de permettre le partage et l'arrimage des différentes pratiques ayant cours dans chaque installation. Des comités sont créés regroupant des représentants de la direction et du personnel éducateur avec l'objectif d'accroître la qualité des services du CPE à différents niveaux, par exemple un comité Pouponnière où les éducatrices concernées travaillent sur les particularités des poupons ou CPE durable, un nouveau comité visant à mettre de l'avant des actions respectueuses de l'environnement. Les responsables de l'alimentation travaillent en collaboration pour développer des collations et des repas qui respectent le Guide alimentaire canadien ainsi que la Politique alimentaire et la Politique de gestion des allergies et intolérances alimentaires adoptées par le conseil d'administration.

1.3 Le respect de l'environnement

Soucieux de contribuer à la préservation de notre planète, le conseil d'administration et la direction du CPE ont mis de l'avant diverses mesures qui ont pour but le respect de l'environnement et le développement durable. Quelques projets sont en cours de développement : des signatures électroniques pour les ententes de services et les fiches d'assiduité ou la numérisation des dossiers du personnel. Comment y impliquer les enfants demeurent une réflexion à faire dans le développement continu de la plateforme pédagogique.

2. Les différents programmes adoptés par le CPE

2.1 Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*⁸

Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* vise le développement global de l'enfant, c'est-à-dire son plein épanouissement dans tous les domaines de sa personne notamment sur le plan social, affectif, cognitif, langagier, physique et moteur. Le programme vise à amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement en développant ses habiletés sociales. Le programme aide également à favoriser la réussite éducative de l'enfant notamment en facilitant sa transition vers l'école.

Les principes directeurs du programme éducatif sont les suivants.

- ✓ Chaque enfant est un être unique et les activités éducatives doivent respecter son rythme de développement et ses besoins individuels. Chaque enfant est unique en raison d'une combinaison singulière de facteurs héréditaires (sexe, taille, etc.) et environnementaux (conditions économiques, culturelles, éducatives, sociales ou autres) qui façonnent son développement.
- ✓ L'enfant est le premier agent de son développement. Grandir et se développer est une démarche essentiellement active dont l'enfant est l'acteur principal.
- ✓ Le développement de l'enfant est un processus global et intégré qui tient compte de ses habiletés et de toutes les dimensions de sa personne, comme les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif qui s'influencent les uns les autres.
- ✓ L'enfant apprend par le jeu, qui est la principale activité du CPE et la base de l'intervention éducative. Pour le jeune enfant, le jeu est le moyen par excellence d'explorer le monde, de le comprendre, de l'imaginer, de le modifier et de le maîtriser.
- ✓ La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

2.2 Le cadre de référence *Gazelle et Potiron*⁹

Le programme éducatif comprend également un cadre de référence pour la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur, *Gazelle et Potiron*, qui propose des concepts clés, des orientations et des pratiques à privilégier qui servent de normes de qualité dans la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Il s'agit d'éveiller les enfants sur l'importance de bouger, de courir, de sauter, de jouer dehors et de bien s'alimenter selon l'expression bien connue : *un esprit sain dans un corps sain*.

⁸ On trouve à l'Annexe 2 les fondements théoriques et les apprentissages visés par ce programme éducatif.

⁹ On trouve à l'Annexe 3 la définition des principaux concepts du cadre de référence.

2.3 Le programme *Brindami*

Le programme *Brindami* vise la promotion des comportements sociaux auprès des enfants de 0 à 5 ans. Il vise le développement :

- Des habiletés sociales de base : prendre contact, imiter, réagir favorablement à l'autre, s'adapter au point de vue de l'autre;
- Des habiletés de communication : dire ce que je veux, ce que je ressens; identifier et nommer les émotions;
- Des habiletés d'autocontrôle : inhiber les impulsions, affronter les frustrations;
- Des habiletés de résolution de problème.

Il existe un programme spécifique pour les tout-petits dans une adaptation proposée par le CPEQ en 2014. En pouponnière, le programme est réalisé selon un calendrier flexible. On tient les ateliers en tenant compte de l'âge des enfants présents dans le groupe, plusieurs ateliers s'adressant aux seuls enfants de 14 mois et plus.

2.4 Le programme *Vers le pacifique*

Le programme *Vers le pacifique* vise les enfants de 4-5 ans, lors de leur dernière année au CPE, en préparation pour leur entrée à l'école où ce programme continuera à être utilisé durant le primaire et même le secondaire. Les activités proposées développent des habiletés visant l'établissement de relations interpersonnelles pacifiques et initient à la résolution pacifique des conflits.

3. L'application concrète des programmes dans le CPE

Avant d'analyser l'application concrète des principes directeurs du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et des autres programmes que le CPE a choisi d'appliquer, il importe de mieux cerner les étapes et les modalités de l'intervention éducative.

3.1 L'intervention éducative

Le processus de l'intervention éducative est fondé sur quatre étapes.

- Observer et être à l'écoute. Quels sont les besoins de l'enfant? À quoi aime-t-il jouer? Quelle est sa façon d'apprendre? Qui sont ses amis? Où en est-il dans son développement?
- Planifier et organiser ses interventions, ses activités et le matériel à offrir en fonction des observations.
- L'action éducative vise à guider, soutenir, aider, mettre en action et stimuler de nouveaux intérêts.
- La réflexion/rétroaction permet à l'éducatrice de faire le point sur ce qui s'est passé durant la journée, au cours d'un événement ou d'une activité, et de planifier les interventions du lendemain. Cette réflexion inclut un questionnement sur ses pratiques.

L'accueil des enfants : une relation éducative à construire

La relation du personnel éducateur envers l'enfant se construit par l'accueil qui lui est fait au quotidien et à plus long terme.

L'enfant a besoin de trouver sa place, de se sentir unique et important aux yeux de l'adulte significatif qu'est son éducatrice au CPE. Cela lui permet de développer une bonne estime de lui-même. L'éducatrice adopte donc une attitude chaleureuse pour lui démontrer qu'il est bienvenu. Elle soutient au besoin la séparation entre l'enfant et ses parents en respectant son rythme.

C'est ainsi qu'un climat de confiance peut s'instaurer à travers la relation individualisée que l'éducatrice crée avec l'enfant : l'écoute et les petites attentions personnalisées, les paroles et les gestes affectueux, les taquineries et les rires partagés. La confiance et le bien-être sont multipliés lorsqu'une relation de complicité est établie avec les parents. L'éducatrice leur démontre que leur enfant est connu et reconnu, et qu'une place toute spéciale l'attend chaque jour au CPE.

3.2 L'application concrète des principes directeurs du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*

3.1.1 Chaque enfant est un être unique

Le respect de l'unicité de chacun consiste à donner la possibilité à l'enfant de prendre sa place dans le groupe, c'est-à-dire d'être une personne qui a quelque chose à dire, qui tient un rôle et qui peut apporter sa contribution. Chaque enfant est encouragé à exprimer son opinion même si elle diffère de celle de son éducatrice. Afin de valoriser la capacité de chacun à contribuer au bon fonctionnement du groupe, l'implication des enfants est demandée dans les moments de routine et de transition. À différents moments de la journée, l'éducatrice offre à l'enfant la possibilité de faire des choix : choisir son coin atelier, sélectionner son matériel, choisir l'enfant avec qui jouer, etc. L'éducatrice intervient de façon équitable et se préoccupe que chacun puisse développer peu à peu sa capacité à attendre et à laisser de la place à l'autre puisqu'il sait que son tour viendra.

3.2.2 L'enfant est le premier agent de son développement

Selon l'approche démocratique, chaque éducatrice a le souci de partager le pouvoir avec l'enfant qui apprend graduellement à faire des choix et à prendre des décisions. L'éducatrice favorise l'autonomie de l'enfant dans différents moments de vie (repas, habillage, faire son matelas, choisir et ranger son jouet, etc.) en l'encourageant et en lui permettant de vivre des réussites. Elle met en valeur ses habiletés et ses forces tout en lui démontrant, par son attitude, que les essais et les erreurs, tout comme les réussites, font partie du processus d'apprentissage. Elle encourage l'enfant à réessayer et lui souligne ses progrès. C'est en établissant une relation authentique et des rapports bienveillants avec l'enfant que l'éducatrice lui permet de créer un lien d'appartenance au CPE et aux personnes qui l'entourent.

3.2.3 Un processus global et intégré pour le développement social des enfants

La socialisation est l'apprentissage des façons de faire de la société ou de la culture dans laquelle on vit. Le CPE contribue à cet apprentissage en développant un climat qui favorise l'harmonie dans les groupes d'enfants. Apprivoiser la vie de groupe signifie apprendre à résoudre les petits problèmes qui se présentent dans le quotidien et à en être fier. Pour l'enfant désemparé devant un casse-tête à terminer, déçu par l'effondrement d'une tour de blocs ou tenté de s'emparer de l'ourson avec lequel joue un autre enfant, les défis sont grands. Il est confronté à des situations qui ne lui conviennent pas ou à des comportements qu'il accepte difficilement. L'éducatrice guide l'enfant vers l'apprentissage de la reconnaissance de ses émotions et de celles des autres. Elle sert de modèle à l'enfant par ses propres attitudes.

La résolution des conflits

Afin de résoudre les conflits, l'enfant doit apprendre à agir en exprimant les émotions qu'il vit et en les verbalisant dans un langage clair mais non agressif. Son défi est de découvrir que l'autre a aussi des besoins, des envies et des émotions. L'éducatrice fait preuve d'ouverture et d'équité envers les enfants en conflit. Elle les aide à mettre des mots sur ce qui s'est passé ainsi qu'à nommer les émotions vécues. Les enfants doivent à terme trouver leur propre solution. Au début, l'intervention de l'éducatrice est plus importante, mais elle diminue à mesure que les enfants intègrent le processus et sont capables de trouver des solutions par eux-mêmes.

Pour soutenir l'enfant dans le processus de résolution des conflits, un coin émotion est disponible dans chaque local. Diverses images y sont proposées : je suis en colère, je suis triste, je suis heureux, etc. Un tableau imagé de résolution des conflits y est aussi affiché. L'utilisation des programmes *Brindami* et *Vers le pacifique* vise les mêmes objectifs. Le personnel éducateur, tout au long de l'année, réalise les ateliers proposés¹⁰. Dans l'animation, l'éducatrice fait appel à *Brindami*, une petite souris très enjouée, qui devient un modèle positif pour les enfants. Pour les jeunes de 4 ans, c'est à bord de son autobus que Mme Pacifique (une colombe) fait visiter les endroits du quartier où il fait bon jouer en harmonie.

3.2.4 Un processus global et intégré pour le développement langagier

Au CPE, la langue de communication est le français. Comme l'apprentissage de toute langue se fait dès le plus jeune âge, le personnel éducateur suscite un apprentissage approprié du langage à tous les niveaux : l'utilisation du mot juste par le développement de la richesse du vocabulaire, la prononciation, la syntaxe. Les adultes jouant un rôle actif dans cet apprentissage, le personnel éducateur accorde une attention particulière à leur propre langage et à celui des enfants qui sont encouragés à s'exprimer et à découvrir de nouveaux mots. Au CPE, une grande importance est accordée à la prévention en ce qui concerne le développement langagier et les ressources externes nécessaires sont mises à contribution (voir 3.3).

3.2.5 Un processus global et intégré pour une saine alimentation

Différents moyens sont utilisés pour favoriser une saine alimentation, dans le respect des deux politiques adoptées par le CPE et du cadre de référence *Gazelle et Potiron*.

Collation et repas

- Offrir des aliments variés de qualité en maximisant la consommation de fruits et de légumes.
- Offrir des repas cuisinés sur place dont les menus s'échelonnent sur 4 semaines et qui ont été établis selon trois cycles saisonniers (automne/hiver, printemps, été).

Découverte des aliments

- S'assurer que les moments dédiés aux collations et aux repas soient des moments agréables, interactifs et éducatifs qui permettent la découverte des aliments.
- Favoriser les échanges à l'heure du repas entre les enfants et avec l'éducatrice.
- Encourager les enfants à découvrir les aliments par des activités ludiques comme l'exploration sensorielle (déguster des aliments les yeux bandés, les identifier par l'odorat ou le toucher) ou par des ateliers culinaires ou d'initiation au jardinage.
- Favoriser un lien entre la cuisinière et les enfants en leur permettant d'échanger sur leur travail et de transmettre leurs connaissances sur la saine alimentation.

Autonomie de l'enfant

¹⁰ On trouve à l'Annexe 4 les thèmes des différents ateliers des deux programmes. Le CPE n'applique pas le programme *Brindami* pour les moins de 18 mois (en pouponnière) mais souhaite le faire dans un avenir rapproché.

- Apprendre à l'enfant à être autonome dans son alimentation et à gérer la nourriture qu'il prend en fonction de son appétit.

3.2.6 L'enfant apprend par le jeu : le plaisir et la créativité

Le plaisir doit être omniprésent dans les activités proposées aux enfants. Si l'enfant y éprouve du plaisir, cela accentue sa motivation à y participer et à y développer plusieurs compétences. Le personnel éducateur met à la disposition des enfants des activités stimulantes et variées ainsi que du matériel propre à susciter leur imagination, leur fantaisie et leur créativité.

Le jeu actif

Tel que présenté dans le cadre de référence *Gazelle et Potiron*, le jeu actif est valorisé par le développement d'activités ludiques qui suscitent un mouvement chez l'enfant. L'important est que l'enfant ressente du plaisir à bouger, ce qui assure un meilleur développement moteur. Des exemples :

- Pour développer la motricité fine, dès la pouponnière, le personnel éducateur offre des activités qui nécessitent l'utilisation de la main et la préhension par le bout des doigts aussi nommée la pince.
- Pour développer la motricité globale, le personnel éducateur planifie des activités variées qui sollicitent toutes les parties du corps. Il sert de modèle à l'enfant en lui enseignant comment utiliser son corps adéquatement en faisant de grands mouvements.
- Pour développer le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités, le personnel éducateur planifie et organise, plusieurs fois par jour, des activités qui augmentent la fréquence cardiaque des enfants selon une intensité variable (faible, moyenne ou élevée). Des activités musicales et motrices permettent d'acquérir la fluidité et le contrôle des mouvements du corps.
- Pour développer les cinq sens (vue, ouïe, odorat, toucher, goût), le personnel éducateur utilise toutes les occasions possibles pour inviter les enfants à regarder attentivement, à toucher, à écouter, à sentir et même à goûter. L'enfant élargit ses connaissances et son vocabulaire.

Le jeu actif est favorisé par le jeu extérieur. Les aires de jeux extérieurs appartenant au CPE sont bien équipées et sécuritaires. Elles sont utilisées tous les jours, sauf si la température ne le permet pas. Le personnel éducateur favorise aussi le jeu actif à l'intérieur par divers moyens.

- Offrir à l'enfant un coin d'activité où il pourra sauter, jouer à la marelle, etc.
- Lors du rangement, sauter comme une grenouille pour aller chercher les jeux, imiter une grosse balayeuse en rampant au sol pour aspirer les jeux dans nos bras, faire des pas de géant, etc.
- En se déplaçant pour aller au vestiaire, battre des bras pour imiter le vol d'un oiseau ou imiter la démarche de plusieurs animaux, etc.
- Utiliser les corridors pour y faire courir les enfants, pour jouer au ballon, etc.

- Proposer des parcours moteurs dans les grandes salles ou dans chaque local : les plus petits utilisent les trotteurs pour y rouler et d'autres jeux tels que ballons, hockey, roulades, rubans rythmiques sont proposés.
- Des activités de grande motricité sont affichées dans les installations pour stimuler les enfants ou suggérer des idées d'activités au personnel éducateur.

Les périodes de jeux plus sédentaires, demandant plus de concentration ou travaillant la motricité fine, sont suivies de périodes de jeux où l'enfant bouge. Pour favoriser le renouvellement des énergies, après une période de jeux actifs, des activités propices à la détente sont proposées.

3.3 L'intégration des enfants à besoins particuliers

Le ministère de la Famille définit un enfant à besoins particuliers comme étant celui qui a une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est susceptible de rencontrer des obstacles dans sa démarche d'intégration au CPE. Son incapacité doit être confirmée par un professionnel reconnu par le ministère de la famille ou par Retraite Québec qui administre le supplément pour enfant handicapé. Lorsqu'un plan d'intégration est défini, le CPE reçoit du ministère de la Famille une allocation lui permettant de mettre en place les services spécialisés qui seront offerts à l'enfant pour assurer son intégration.

L'intégration d'un enfant à besoins particuliers au CPE vise à favoriser son développement global et l'amener progressivement à s'adapter à la vie en groupe en lui permettant de participer autant que possible à l'ensemble des activités. L'intégration implique un travail de collaboration et de concertation soutenu et continu entre l'équipe de travail, les parents et les professionnels du réseau de la santé.

Dans certains cas, au moment de leur intégration, ces enfants ont déjà reçu un diagnostic et les recommandations des spécialistes sont appliquées au CPE. Étant donné le jeune âge des enfants, il est plus courant que le dépistage des problèmes se fasse après leur arrivée au CPE. Une procédure rigoureuse est alors suivie. L'éducatrice, en collaboration avec la directrice d'installation, effectue des observations de l'enfant à divers moments de la journée afin de préciser les difficultés rencontrées. Les parents sont impliqués dès le départ, et si les soupçons se précisent, ils sont invités à faire une démarche d'évaluation auprès du réseau de la santé. Un rapport d'un professionnel reconnu doit être signé et envoyé au CPE, celui-ci précisant les recommandations quant aux besoins d'intégration de l'enfant.

Le plan d'intégration est élaboré par le CPE avec les parents et les intervenants extérieurs. Il brosse un portrait de l'enfant et permet de suivre son niveau d'apprentissage dans chacune des sphères de son développement. Le plan d'intégration indique les moyens ainsi que les ressources humaines et matérielles qui sont utilisés pour aider l'enfant à s'intégrer et à participer aux activités tout en suivant au mieux les recommandations des professionnels qui

ont évalué l'enfant. Le plan d'intégration est réévalué en concertation, au minimum une fois par année.

3.4 L'intégration des enfants vulnérables

Annuellement, le CPE signe un protocole d'entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal afin de favoriser l'accessibilité et la continuité des services pour les enfants dont le dossier relève du CLSC. Ce protocole a comme objectif principal d'assurer une complémentarité des services et des actions visant à favoriser le développement optimal de l'enfant et le soutien à sa famille en réservant un certain nombre de places au CPE annuellement. Une collaboration riche et essentielle pour des familles vulnérables.

4. La collaboration entre le personnel éducateur et les parents

C'est pour le bien-être de tous les enfants qu'il faut établir une collaboration efficace entre les parents et le personnel éducateur. C'est d'ailleurs un des principes directeurs du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* dans lequel l'ensemble du personnel du CPE investit beaucoup d'énergie. L'objectif : établir un partenariat efficace par un travail conjoint du CPE et de la famille, afin d'atteindre un objectif commun, le développement et le bien-être de l'enfant.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils construisent avec lui un lien affectif unique et le guident dans son cheminement vers l'autonomie et l'épanouissement et ce, selon leurs valeurs et leur culture. Il est important de respecter l'unicité et les valeurs de chaque famille, de reconnaître et valoriser le rôle que les parents jouent dans la vie de leur enfant. Les soutenir et les encourager dans les différentes étapes qu'ils franchissent est primordial si on souhaite établir un véritable partenariat et installer un climat de collaboration. Le CPE met de l'avant une gamme de stratégies de communication pour alimenter cette relation privilégiée avec les parents et faciliter la transmission d'informations.

Au quotidien

- Les parents et l'éducatrice échangent verbalement à l'arrivée ou au départ de l'enfant.
- Un cahier de communication électronique (Amigest) est rédigé chaque jour par l'éducatrice pour donner un suivi quotidien du vécu de l'enfant. Les parents peuvent au besoin y transmettre des informations pour l'éducatrice.
- Des affiches et les télévisions situées à l'entrée du CPE servent à donner des informations d'ordre général sur les sorties, les fêtes et journées spéciales, etc.

Un calendrier de rapports et de rencontres

- En début d'année, une rencontre de groupe permet aux parents de rencontrer l'éducatrice de leur enfant, de connaître l'aménagement et les règles du local, de se familiariser avec l'horaire, de prendre connaissance du programme éducatif et des sorties prévues pendant l'année.
- À deux reprises durant l'année, avant le 15 décembre et le 15 juin, un rapport sur le développement de l'enfant est remis aux parents. Ce rapport fait un portrait de l'enfant en identifiant ses forces et les défis ou apprentissages qu'il lui reste à faire. Le deuxième rapport est aussi remis à la future éducatrice de l'enfant.
- Des rencontres individuelles (parents, éducatrice, directrice d'installation) peuvent avoir lieu pour aider un enfant ayant un besoin particulier ou un comportement problématique. On y transmet des observations, on discute et on tente de trouver des interventions pertinentes et conjointes.

Des activités annuelles

- La fête de début d'année favorise les échanges, permet de se connaître et aide à l'intégration de l'enfant au CPE ou dans son nouveau groupe.
- La fête de fin d'année permet de souligner le départ des enfants qui quittent vers l'école.

L'intégration à la maison de programmes adoptés au CPE

- Pour l'application du programme des saines habitudes de vie *Gazelle et Potiron*, le CPE favorise la communication par courriel ou par affichage pour informer et sensibiliser les parents sur les bonnes ou nouvelles pratiques à privilégier. Mensuellement, on dépose dans le casier de l'enfant la revue *Naître et grandir* qui fait régulièrement la promotion de saines habitudes de vie.
- Dans le programme *Brindami*, chaque atelier contient un message aux parents qui les invite à aider leur enfant à poursuivre à la maison l'acquisition des habiletés pratiquées au CPE.
- Dans le programme *Vers le pacifique*, lors de certains ateliers, les parents reçoivent un livret d'histoires ou d'activités à faire à la maison.

5. Une journée au CPE

L'horaire quotidien comporte des activités variées (jeux calmes et actifs, activités individuelles et collectives, activités en petit ou grand groupe) et encadrées par une routine qui inclut des activités de transition. L'horaire quotidien est adapté selon les saisons et les projets spéciaux. En pouponnière, l'horaire est progressivement adapté en fonction du rythme et du développement de chaque enfant, de son alimentation et de son nombre de siestes, jusqu'à atteindre l'horaire des enfants de 18 mois.

5.1 Horaire type des activités quotidiennes

7 h à 9 h	Les premiers enfants arrivent au local d'accueil (pouponnière) puis arrivée progressive des enfants et du personnel – Période de jeux initiés par les enfants				
	Pouponnière	18 mois	2 ans	3-4 ans	4-5 ans
9 h	Collation	Collation	Collation	Collation	Collation
9 h 30	Activités d'exploration en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe
10 h	Activités extérieures, jeux actifs	Activité musique et mouvements	Activité musique et mouvements	Activités extérieures, jeux actifs	Activités extérieures, jeux actifs
10 h 30	Activité musique et mouvements	Activités extérieures, jeux actifs	Activités extérieures, jeux actifs	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe
11 h	Transitions et dîner	Activités individuelles ou collectives	Activités individuelles ou collectives	Activités individuelles ou collectives	Activités individuelles ou collectives
11 h 30	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
12 h 30	Transition, jeux calmes	Transition, jeux calmes	Transition, jeux calmes	Transition, jeux calmes	Transition, jeux calmes
13 h	Sieste	Sieste	Sieste	Sieste	Relaxation – sieste
14 h 30	Transition et jeux calmes	Transition et jeux calmes	Transition et jeux calmes	Transition et jeux calmes	Transition et jeux calmes
15 h	Collation	Collation	Collation	Collation	Collation
15 h 30	Activités d'exploration en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités au choix en petit ou grand groupe	Activités musique et mouvements	Activités musique et mouvements
16 h à 18 h	Fusion progressive des groupes (selon les départs des enfants et du personnel) – Jeux intérieurs ou extérieurs initiés par les enfants				

5.2 Les différentes activités de la journée

Des activités de type et d'intensité variables sont offertes tout au long de la journée de façon à répondre aux différents besoins et intérêts des enfants tout en respectant leur niveau d'énergie.

La causerie permet à l'enfant de s'exprimer, de se remémorer et de raconter des événements passés, de pratiquer le tour de parole, de parler d'une règle de vie ou du thème abordé, etc. La causerie est privilégiée lors des repas, des collations ou lors des déplacements.

Les activités en atelier offrent aux enfants la possibilité de faire des choix entre les ateliers planifiés quotidiennement par l'éducatrice. Des pictogrammes identifient l'endroit où elles se déroulent ainsi que le nombre d'enfants permis. Lors du changement d'atelier, les enfants ont la possibilité de demeurer au même endroit ou de choisir un autre atelier s'il y a de la disponibilité. Si toutes les places sont occupées, l'enfant doit alors négocier avec un autre enfant pour échanger leur place en apprenant à faire ses demandes de façon appropriée et à respecter le désir de l'autre enfant. Cela amène l'enfant à trouver une autre solution si besoin est : par exemple aller dans un autre atelier où il y a de la disponibilité avant d'accéder à celui convoité, lorsqu'un autre enfant a terminé.

Les activités de jeux initiés par les enfants à l'intérieur permettent à l'enfant de choisir son activité et l'ami avec qui il désire la réaliser. L'éducatrice s'associe au jeu des enfants (elle s'amuse avec eux), favorise les rapports entre eux et est disponible pour leur offrir du soutien dans la réalisation de leurs projets.

Les activités de jeux initiés par les enfants en plein air permettent d'utiliser l'espace extérieur pour bouger à différentes intensités. Tout est matière au jeu : les arbres, les roches ou les flaques d'eau. Les cours de chaque installation offrent différentes possibilités : des pistes cyclables, des jeux d'eau, des coins pour bricoler, un module de jeu pour glisser, d'autres pour se suspendre, grimper, etc. Les alentours de nos installations offrent plusieurs occasions d'explorer les richesses naturelles de nos quartiers : parcs, jeux d'eaux, buttes pour glisser l'hiver.

Les activités spéciales sont offertes sous forme de projets (ex : bal de la citrouille) ou de thématiques (ex : journée hockey). L'activité ou le projet est réalisable sur plusieurs jours et est offert principalement aux groupes des 4-5 ans. Les enfants sont invités à participer à une activité thématique dans leur local ou à l'extérieur, en petit ou en grand groupe. Les sorties pédagogiques sont variées et adaptées aux différents groupes d'âge afin d'amener les enfants à s'ouvrir à différents domaines culturels ou de loisirs, que ce soit une visite à la bibliothèque ou au Biodôme, une initiation au tennis ou une sortie au théâtre, etc.

5.3 Les activités de routine et de transition

Le dîner, la période de repos, le rangement, l'habillage, l'hygiène (notamment la routine du changement de couche ou d'aller aux toilettes) constituent les principales activités de routine et de transition. Ce sont des repères temporels pour l'enfant car ils reviennent quotidiennement selon une séquence prévisible. L'animation de ces différents moments a également comme effet de réduire de façon significative les comportements inappropriés. Les activités de routine permettent à l'enfant d'apprendre de façon positive à prendre soin de son corps et d'acquérir de saines habitudes de vie.

Lors de l'**habillement**, l'enfant est encouragé à se vêtir seul, ou du moins à en faire l'effort selon son habileté et son âge.

Les enfants participent à la préparation **des collations et du repas** : distribuer les bavettes et les ustensiles, faire le service, etc. Chaque enfant est encouragé et guidé pour reconnaître et respecter son appétit. Le repas peut être un moment ludique, par exemple, le jeu du détective qui permet à l'enfant d'identifier ses goûts : « *Qu'est-ce que tu reconnais dans ton assiette?* »

La propreté est un apprentissage important de la petite enfance qui se fait vers 24 à 36 mois lorsque l'enfant a le contrôle de sa vessie et de ses sphincters. L'éducatrice invite les parents à se joindre simultanément à la démarche d'apprentissage à la propreté de leur enfant. Cette phase importante dans la vie de l'enfant doit se vivre positivement, dans le respect du rythme de l'enfant.

Après avoir bien bougé, s'être bien amusé à l'intérieur et à l'extérieur, et après avoir bien mangé, il faut bien se reposer. Tous les spécialistes de l'enfance et du sommeil s'entendent sur l'importance capitale de cette **période de sieste ou de repos** pour la santé physique et le développement intellectuel et affectif des enfants. La sieste comporte deux périodes : la transition et le repos. La transition est la période qui permet aux enfants de se relaxer avant le sommeil ou le repos. Il peut s'agir d'une période de chansons, d'histoires, de massages, d'exercices de relaxation ou de jeux calmes ne servant qu'à cette fin. La sieste se fait dans le local des enfants, la durée étant fonction du groupe d'âge. C'est l'enfant qui fait le choix de s'endormir ou d'être au repos, le rôle de l'éducatrice étant de l'aider à faire le bon choix. Les groupes des moins de 4 ans se couchent vers 12 h 30 alors que ceux des 4 ans vers 13 h – 13 h 15. L'enfant de 4 ans ayant relaxé 45 minutes peut faire une activité calme dans le respect des dormeurs. La sieste ou le repos se termine au plus tard à 15 h 00.

Après chaque activité de routine, les enfants sont invités à faire leur hygiène personnelle (se laver le visage et les mains)¹¹.

¹¹ L'Annexe 5 présente deux activités d'hygiène enseignées aux enfants, soit la manière sécuritaire d'éternuer et celle pour se laver les mains.

6. L'aménagement des lieux

6.1 L'aménagement physique des lieux

Un environnement physique organisé est essentiel pour soutenir l'apprentissage actif. Un milieu riche et stimulant favorise également l'émergence de nouvelles capacités. Une variété de matériel intéressant pour l'enfant, disposé dans différents coins, est disponible en tout temps afin que celui-ci puisse manipuler et explorer.

6.1.1 Les coins présents dans tous les locaux

Coin des blocs

Ce coin soutient la fonction symbolique et la capacité à catégoriser et à conceptualiser. L'enfant y construit des structures, ce qui lui permet de découvrir les différentes relations spatiales. On y trouve du matériel de construction (blocs de formes, grandeurs et matières diversifiées), du matériel à assembler et démonter (camions ou autos qui se démontent, blocs qui s'encastrent) et du matériel pour vider et remplir (camions à benne, ferme, maison).

Coin imitation

Ce coin soutient la fonction symbolique, le raisonnement et les compétences sociales. C'est ici que s'initient les jeux de rôle. Ce coin permet à l'enfant de valider ses connaissances sur le monde qui l'entoure alors qu'il imite papa, maman, le médecin, etc. C'est un endroit où l'enfant peut laisser libre cours à son imagination pour être tout ce qu'il rêve d'être. On y trouve le matériel et les équipements de jeu à manipuler (cuisinière, réfrigérateur, évier à la taille de l'enfant, vaisselle, matériel de bureau ou médical) ou pour le jeu dramatique (poupées et accessoires, marionnettes, déguisements, costumes qui représentent différentes cultures et différents métiers).

Coin des émotions

Ce coin soutient les compétences émotionnelles et sociales en permettant aux enfants de s'y retirer afin d'arriver à la résolution d'un problème. L'enfant peut s'y retirer s'il en ressent le besoin ou si l'éducatrice lui demande d'y faire un temps d'arrêt. (voir 3.2.3)

Coin des arts plastiques

Ce coin soutient le développement de la motricité fine et de la mémoire du travail. Pendant qu'il crée, l'enfant acquiert beaucoup de compétences. Il exprime ses sentiments, il planifie son travail et il fait l'expérience de divers matériaux : papier de différentes grandeurs, textures et couleurs, matériel pour mélanger et peindre (gouache, peinture tactile, en poudre, à l'eau, étampes, pinceaux), matériel pour coller et assembler (colle, ruban gommé, ciseaux), matériel

pour travailler en trois dimensions (pâte à modeler, tissus, boutons, ouate, bois, liège) ou en deux dimensions (crayons à mine, de couleur, de cire, feutres).

Coin des jeux de table

Ce coin soutient la mémoire de travail, le raisonnement visuo-spatial, la résolution de problèmes, la motricité fine et les compétences émotionnelles et sociales. Différents matériaux sont offerts : matériel à assortir (billes et perles à enfiler, dominos), matériel à ordonner (contenants s'emboîtant les uns dans les autres, clés, cadenas, boutons), matériel pour assembler et démonter (casse-têtes, blocs Lego, jeux de loto, cartes à jouer). En ajoutant régulièrement du nouveau matériel et des jeux plus complexes, on maintient le goût d'aller explorer ce coin.

Coin lecture

Ce coin soutient la motricité fine et le raisonnement. Il a pour principal objectif de familiariser les enfants avec les livres dès leur plus jeune âge. Il vise à leur donner le goût de les manipuler pour éventuellement les intéresser à la lecture. On y aide l'enfant à apprivoiser ses sentiments, à acquérir de nouvelles connaissances et à développer son langage et son imagination. Un espace calme et en retrait est meublé confortablement : des fauteuils, des coussins, des marionnettes et un présentoir pour y déposer les livres. Les livres ont un lien avec la thématique choisie, traitent de différents sujets qui intéressent les enfants ou sont fabriqués par les enfants eux-mêmes. S'y ajoutent des albums photos des enfants. Il peut aussi s'agir du lieu où l'éducatrice raconte des histoires.

6.1.2 Les coins mobiles

Les coins mobiles peuvent circuler dans les groupes en fonction de l'intérêt des enfants et du thème proposé. Il y a le coin **sable et eau** qui soutient l'éveil aux mathématiques et aux sciences et à la motricité fine et globale, le coin **musique** qui soutient le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités ainsi que le coin des **sciences** qui soutient l'éveil aux mathématiques et aux sciences.

6.2 Les pratiques privilégiées pour un local sécuritaire et hygiénique

Une inspection quotidienne est faite par le personnel éducateur dans leur local ainsi que dans la cour extérieure afin de vérifier la sécurité et la salubrité des jouets, du mobilier et de l'environnement. Les activités de désinfection sont essentielles en tout temps, mais encore plus en temps d'épidémie ou de pandémie.

- La table à langer et les aires de service des aliments dans les locaux sont lavées et désinfectées après chaque utilisation.

- Le personnel éducateur de fin de journée s’occupe de la désinfection des jouets, principalement ceux portés à la bouche.
- Les autres jouets sont lavés en fonction des besoins, une fois par semaine, en rotation des locaux.
- Les doudous et les toutous personnels des enfants sont remis dans leur casier à chaque vendredi afin que les parents puissent en assurer le nettoyage durant la fin de semaine.
- Un service d’entretien ménager à contrat effectue quotidiennement et en soirée le nettoyage et la désinfection des différents locaux.

Indice de mise à jour	Date de mise à jour	Objet de la mise à jour
Indice 1	28-09-2010	Identification de la Plateforme pédagogique dans sa version la plus ancienne
Indice 2	28-02-2021	Révision linguistique
Indice 3	15-10-2021	Révision en profondeur pour répondre aux exigences du ministère pour le renouvellement de permis
Indice 4	8-11-2021	Révision structurelle majeure et révision linguistique

ANNEXE 1 – Les groupes multiâges en garderie¹²

Les groupes multiâges favorisent le développement général d'un tout-petit, car la présence dans un même lieu d'enfants de divers âges multiplie les occasions d'apprentissage. Ce type de regroupement peut également avoir un effet positif sur le comportement d'un enfant. Comme les enfants apprennent beaucoup par observation et par imitation, les groupes multiâges leur offrent l'occasion d'observer des comportements très diversifiés.

Les avantages des groupes multiâges

- Les plus jeunes observent les plus grands et sont portés à les imiter. Ils peuvent par exemple faire des efforts pour demeurer assis et concentrés comme les grands pendant une histoire. Les tout-petits peuvent aussi se mettre plus facilement à aider à ranger le matériel en voyant faire les plus grands.
- Grâce à leurs interactions, petits et grands développent leurs habiletés sociales (ex. : ils apprennent à s'affirmer, à prendre soin des autres, à partager, etc.).
- La présence d'enfants plus vieux amène les plus petits à améliorer leur façon de parler afin de pouvoir mieux communiquer avec eux.
- Les plus grands apprennent à expliquer des choses ou des jeux aux plus jeunes. C'est une source de fierté pour eux de partager ce qu'ils savent. Les grands renforcent ainsi leurs apprentissages en les expliquant : « Tu vois, ce morceau de casse-tête va avec celui-là parce que... »
- Les plus grands peuvent servir de modèles pour la gestion des émotions. Comme ils comprennent et gèrent un peu mieux leurs émotions, ils peuvent montrer l'exemple aux petits en utilisant des stratégies d'autocontrôle. Par exemple, nommer sa colère en disant à un ami qu'il est fâché ou aller s'asseoir dans un coin calme au lieu de crier lorsqu'il vit une frustration.
- Les plus grands gagnent de la confiance en servant de modèles aux plus petits. Cela les encourage à faire différentes tâches et à prendre des responsabilités en plus de les rendre plus autonomes.

Au contact des plus jeunes, les enfants plus vieux apprennent à mieux percevoir les besoins des autres et à y être plus sensibles. Ils peuvent ensuite en venir à offrir leur aide plus spontanément.

- Il y a moins de situations propices à la comparaison, car le multiâge met en interaction des enfants qui ont des niveaux de développement différents. Cette absence de comparaison permet aux enfants de reconnaître leurs forces et leurs limites et d'avoir une vision réaliste d'eux-mêmes. Cela contribue à construire leur estime de soi.
- Les frères et sœurs d'âges différents peuvent demeurer ensemble dans un groupe multiâge.
- Les enfants établissent des relations à plus long terme, car ils ne changent pas de groupe ni d'éducatrice à la fin de l'année. Cette stabilité leur permet de construire des liens solides avec leur éducatrice et les autres enfants.
- Le sentiment de confiance avec l'éducatrice est habituellement fort, car elle connaît très bien les enfants et leurs parents. Tout cela contribue à mettre en place une bonne collaboration entre adultes pour le bien de l'enfant.
- Le multiâge peut être un atout pour un enfant aux besoins particuliers (ex. : déficience physique, trisomie 21, paralysie cérébrale). Il peut s'amuser avec des enfants plus jeunes ayant les mêmes

¹² Les groupes multiâges en garderie, *Naître et grandir*, Septembre 2019, Recherche et rédaction par l'équipe de Naître et grandir, révision scientifique par Solène Bourque, psychoéducatrice.

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/garderie/fiche.aspx?doc=groupes-multiages-garderie.

capacités et champs d'intérêt que lui. Il peut aussi se faire ami avec des plus grands qui aiment prendre soin de lui.

Les défis liés aux groupes multiâges

Le multiâge peut cependant comporter certains défis auxquels les éducatrices doivent être attentives afin de favoriser des relations harmonieuses entre les enfants. Voici quelques exemples de défis à relever.

- Les enfants plus grands cherchent parfois à contrôler les plus jeunes ou à tout décider pour eux.
- Les plus grands peuvent devenir intolérants à l'égard des petits qui veulent s'intégrer à leurs jeux, mais qui ne savent pas encore bien respecter les règles.
- Les éducatrices insistent parfois trop pour que les grands aident les plus petits dans diverses tâches. Cela amène parfois les plus grands à prendre des responsabilités pour lesquelles ils ne sont pas prêts.
- Les sorties et activités à l'extérieur peuvent être plus difficiles parce que les enfants n'ont pas le même niveau d'autonomie (ex. : marche, apprentissage de la propreté).
- Le moment de la sieste peut être plus difficile en raison des besoins de sommeil différents des enfants selon leur âge. Il faut alors penser à un espace de jeu calme pour les plus grands à leur réveil.
- Les activités offrant de réels défis pour les grands sont plus difficiles à organiser pour des raisons de sécurité. Par exemple, offrir aux grands des jeux d'assemblage avec de petites pièces devient parfois difficile lorsque de plus jeunes enfants sont autour et risquent de les mettre dans leur bouche et de les avaler. Des activités peuvent donc être limitées même si les enfants plus grands sont pleinement capables de les faire.

Comment surmonter les défis liés aux groupes multiâges

L'éducatrice peut adopter certaines pratiques pour favoriser le développement de tous les enfants d'un groupe multiâge. Par exemple, elle peut prévoir des moments de jeux plus complexes pour les enfants plus vieux et proposer d'autres activités aux plus petits durant ces périodes. Elle peut aussi former des duos « grand » et « petit » pour favoriser la collaboration entre les enfants.

Par ailleurs, les activités ouvertes ou activités-projets (ex. : faire une recette de pâte de sel ou jouer à faire le marché) sont particulièrement appropriées pour les groupes multiâges. Ce type d'activité peut être réalisé de diverses manières, selon les habiletés de chacun. Par contre, les activités qui ont un but précis (ex. : faire un bricolage en plusieurs petites étapes) conviennent moins, car elles sont souvent soit trop faciles ou trop difficiles pour les enfants, suivant leur âge.

Finalement, l'éducatrice doit avoir une bonne connaissance du développement des enfants. Comme les besoins d'un tout-petit de 18 mois sont bien différents de ceux d'un enfant de 4 ans, elle doit adapter ses interventions en fonction des capacités de chacun des enfants du groupe.

ANNEXE 2 – Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*¹³

Les fondements théoriques

Le programme éducatif s'appuie sur trois fondements théoriques¹⁴.

1) L'approche écologique

Selon cette approche, l'enfant se construit et se développe grâce à ses interactions avec son environnement physique et humain. Ces interactions doivent donc être prises en compte dans tous les aspects des services de garde. Cette approche permet également au CPE d'évaluer les facteurs de risque et de protection de l'enfant et de mieux le comprendre et le soutenir.

2) La théorie de l'attachement

Selon cette théorie, la qualité de la relation qui s'établit entre le poupon – puis l'enfant – et les premiers adultes qui prennent soin de lui constitue la pierre angulaire de son développement. Des relations stables et sécurisantes favorisent la confiance de l'enfant et sa motivation à explorer le monde qui l'entoure. Dans le contexte des services de garde, le personnel éducateur doit donc créer des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec l'enfant.

3) L'humanisme

La psychologie humaniste considère l'enfant comme une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir naturel d'apprendre. Ce point de vue sur l'enfant conduit l'adulte qui l'accompagne à faire confiance à sa capacité de développer son plein potentiel.

Les apprentissages visés par le programme

Quatre domaines de développement sont explicités dans le *Règlement sur les services éducatifs à l'enfance*¹⁵ et détaillés dans le programme éducatif¹⁶.

1° le domaine physique et moteur

Le personnel éducatif doit soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires par l'entremise d'activités comprenant :

- a) la motricité fine;
- b) la motricité globale;
- c) le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités;
- d) le développement des cinq sens suivants : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût;

¹³ Ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*, 2019, 196 p. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf.

¹⁴ Idem, p. 10.

¹⁵ *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance chapitre*, Chapitre I.2 Programme éducatif, article 6.10. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-4.1.1%2c%20r.%202>.

¹⁶ Programme éducatif, op.cit., p. 98 à 173.

2° le domaine cognitif

Le personnel éducatif doit permettre à l'enfant de développer des expériences clés favorisant :

- a) l'attention;
- b) la mémoire;
- c) la fonction symbolique;
- d) la capacité à catégoriser et à conceptualiser;
- e) le raisonnement;
- f) l'éveil aux mathématiques et aux sciences;

3° le domaine langagier

Le personnel éducatif est un modèle et doit utiliser un vocabulaire riche et varié et il doit organiser des activités permettant :

- a) le langage prélinguistique;
- b) le langage oral;
- c) l'éveil à la lecture et à l'écriture;
- d) le développement graphique;

4° le domaine social et affectif:

Le personnel éducatif doit favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants en adoptant une attitude et des interventions qui soutiennent l'enfant au niveau de :

- a) la confiance en soi;
- b) l'estime de soi;
- c) l'autonomie;
- d) la construction de l'identité;
- e) les compétences émotionnelles et sociales.

ANNEXE 3 – Les concepts du cadre de référence *Gazelle et Potiron*¹⁷

Le cadre de référence reprend les principes du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* qu'il définit comme suit :

- ✓ Le respect des besoins et des particularités de chaque enfant dans une perspective de développement global et continu;
- ✓ L'importance du jeu et du plaisir dans les apprentissages de l'enfant;
- ✓ L'importance de mettre l'enfant en situation d'autonomie en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres;
- ✓ La nécessité d'une collaboration entre les services éducatifs, les parents et la communauté.

Les trois concepts principaux du cadre de référence sont ainsi définis.

Une **saine alimentation** peut se définir comme les habitudes ou comportements alimentaires qui favorisent l'amélioration ou le maintien d'un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie. La saine alimentation va donc bien au-delà de la valeur nutritive des aliments offerts aux enfants. Elle comporte plusieurs dimensions : biologique, socioculturelle, économique. Elle respecte les règles d'hygiène, de salubrité et d'innocuité des aliments en étant exempte d'allergènes. Elle vise la sécurité alimentaire en s'assurant que la nourriture est disponible en quantité et en variété suffisantes, qu'elle est de qualité et que l'accès physique et économique aux aliments nutritifs est assuré, particulièrement dans les milieux défavorisés où le service de garde contribue de façon encore plus significative à l'alimentation des enfants. Elle est cohérente avec les principes du développement durable puisque la production, la transformation, le transport, la conservation et la consommation des aliments peuvent laisser une empreinte écologique très importante.

Le terme actif se réfère au mouvement, au fait de bouger et d'être physiquement actif. Le **jeu actif** constitue ainsi toute activité ludique qui entraîne un mouvement chez l'enfant. Le jeu actif peut prendre diverses formes en sollicitant différentes parties du corps de l'enfant et selon des intensités variées.

Le **développement moteur** vise à développer des habiletés motrices de base qui peuvent être regroupées ainsi :

- ✓ Les habiletés de motricité globale, qui incluent les grands mouvements du corps comme les habiletés de locomotion (ramper, marcher, courir, etc.) et les habiletés fondamentales du mouvement (lancer, attraper, frapper du pied, déplacer un objet lourd, etc.);
- ✓ Les habiletés de motricité fine, qui incluent les mouvements plus précis du corps, par exemple manipuler un crayon, manger à l'aide d'ustensiles ou utiliser des ciseaux.

D'autres composantes orientent le développement de la motricité fine et globale, dont le schéma corporel, la latéralité, l'organisation spatiale, l'organisation temporelle et le contrôle de l'équilibre.

¹⁷ Ministère de la Famille, *Gazelle et Potiron, Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*, 2017, p.16, p.25-29. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf.

ANNEXE 4 – Thèmes des ateliers de *Brindami*¹⁸ et *Vers le Pacifique*¹⁹

Programme *Brindami* pour les enfants de 18 mois à 5 ans

THÈME 1 – PRISE DE CONTACT

Atelier 1 : Prendre contact

Atelier 2 : Accepter ou refuser le contact avec les autres

Atelier 3 : Faire une demande pour jouer avec un ami

Atelier 4 : Faire une demande pour obtenir un jouet

Atelier 5 : Faire une demande pour obtenir une place

THÈME 2 – LES ÉMOTIONS

Atelier 6 : Être joyeux

Atelier 7 : Être triste

Atelier 8 : Être fâché

THÈME 3 – LE CONTRÔLE DE SOI

Atelier 9 : Attendre son tour

Atelier 10 : Écouter l'autre

Atelier 11 : Arrêter pour se calmer

THÈME 4 – LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Atelier 12 : Respirer pour se calmer

Atelier 13 : Faire face à la tristesse

Atelier 14 : Faire face à la colère

Atelier 15 : Apprendre à tolérer la frustration

Atelier 16 : Apprendre à partager

Programme *Brindami* pour les tout petits (pouponnière)

THÈME 1 – PRISE DE CONTACT

Atelier 1 : Saluer

Atelier 2 : S'approcher doucement

Atelier 3 : Accepter ou refuser le contact avec les autres

Atelier 4 : Faire une demande pour obtenir un jouet

Atelier 5 : Faire une demande pour obtenir une place

THÈME 2 – LES ÉMOTIONS

Atelier 6 : Être joyeux

Atelier 7 : Être triste

Atelier 8 : Être fâché

¹⁸ Développé par le Centre de psychoéducation du Québec, <http://www.cpeq.net/offre/programmes/brindami/>.

¹⁹ Développé par l'Institut pacifique, <https://institutpacifique.com/milieu-educatif/programmes-pedagogiques/vers-le-pacifique-au-prescolaire-4-ans/>.

THÈME 3 – LE CONTRÔLE DE SOI

Atelier 9 : Attendre son tour

Atelier 10 : Écouter l'autre

Atelier 11 : Ralentir ses élans moteurs

THÈME 4 – LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Atelier 12 : Respirer pour se calmer

Atelier 13 : Faire face à la tristesse

Atelier 14 : Faire face à la colère

Atelier 15 : Donner par choix

Atelier 16 : S'initier au troc

Programme *Vers le pacifique* pour les enfants de 4 ans

Introduction

La connaissance de soi

- 1) Le quartier de Madame Pacifique
- 2) J'apprends à me connaître
- 3) Je suis capable de ...
- 4) Je sais ce que j'aime

Les sentiments

- 5) Je reconnais les sentiments
- 6) J'exprime mes sentiments

La gestion des sentiments

- 7) Je suis capable de ralentir
- 8) Je m'arrête
- 9) J'ai des moyens pour me calmer

La communication

- 10) Je parle pour être mieux compris
- 11) Je vais te raconter
- 12) Je formule une demande

L'écoute

- 13) J'adopte une position d'écoute
- 14) Je t'écoute vraiment

Les relations avec les autres

- 15) J'agis, l'autre réagit

Les choix de solutions

- 16) Je découvre des solutions
- 17) Je choisis une solution

La collaboration

- 18) Moi, je collabore

Conclusion

- 19) Les trucs pour vivre en harmonie

ANNEXE 5 – Hygiène personnelle

Atchoum! Éternuer dans son coude

1



2



3



4



5



6



Source : mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_affiche_atchoum.pdf

Tout le monde doit se laver les mains

Quand ?

- Les mains sont visiblement sales.
- Après avoir toussé ou éternué.
- Après s'être mouché ou avoir mouché un enfant.
- Avant et après avoir manipulé de la nourriture.
- Après être allé aux toilettes.

Lavez vos mains avec du savon ordinaire et de l'eau. Le savon antibactérien n'est pas nécessaire.

En petite enfance, l'éducatrice doit refermer le robinet avec un papier, pour éviter la contamination des robinets et la recontamination de l'enfant qui vient de se laver les mains!

Produit antiseptique

Si le savon et l'eau courante ne sont pas disponibles, utilisez un produit désinfectant à base d'alcool.

- Mettez un peu de désinfectant dans le creux de votre main.
- Frottez l'intérieur des mains et les pouces, le bout des doigts, l'extérieur des mains et entre les doigts.
- Continuez de frotter jusqu'à ce que vos mains soient sèches sans utiliser de papier essuie-mains.

